

REPÈRES

● EN BREF

Instituée par la loi du 10 juillet 1987, **l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (Agefiph)** gère le Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, à ce titre elle met en œuvre un programme d'actions destiné à favoriser l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises privées.

C'est la contribution versée par les entreprises de 20 salariés et plus n'atteignant pas le taux d'emploi légal de 6% de travailleurs handicapés qui alimente le Fonds annuellement (l'Agefiph ne perçoit aucune subvention). En 2015, le budget de l'Agefiph était de 471,95 millions d'euros.

L'ACTION DE L'AGEFIPH A CONTRIBUÉ AUX RÉSULTATS SUIVANTS DANS LE SECTEUR PRIVÉ

56 662
PLACEMENTS AIDÉS
(HORS ALTERNANCE)

3 380
CRÉATIONS
ET REPRISES
D'ACTIVITÉ

17 444
MAINTIENS
DANS L'EMPLOI
AIDÉS

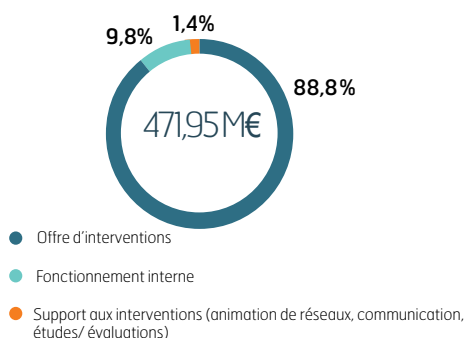
6 183
CONTRATS
DE FORMATION
EN ALTERNANCE

(Source : Agefiph)

LES MOYENS DE L'AGEFIPH

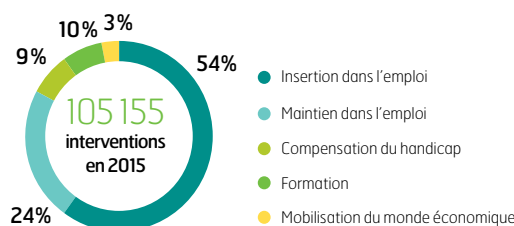
401,8 M€
DE COLLECTE NETTE EN 2015
soit une baisse de 3,5% en un an

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS

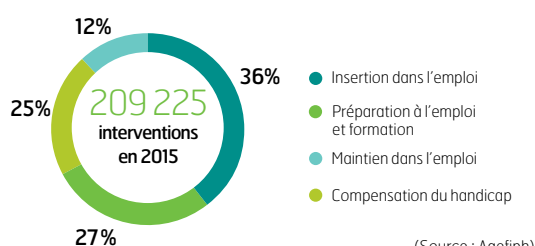


LES INTERVENTIONS DE L'AGEFIPH

AUPRÈS DES ENTREPRISES



AUPRÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES



(Source : Agefiph)

+ A noter

LE CONTEXTE EMPLOI-HANDICAP EN FRANCE

2,4 millions

DE PERSONNES HANDICAPÉES
âgées de 15 à 64 ans en 2013
(soit 6% de la population totale
des 15-64 ans)
(Source : enquête emploi 2013 de l'Insee)

486 546

DEMANDEURS D'EMPLOI
handicapés à fin décembre 2015
(cat. A-B-C)
+7,5% sur 12 mois
(source: Pôle emploi)

386 700

PERSONNES HANDICAPÉES
dans les établissements privés
assujettis en 2013
(source: Dares)

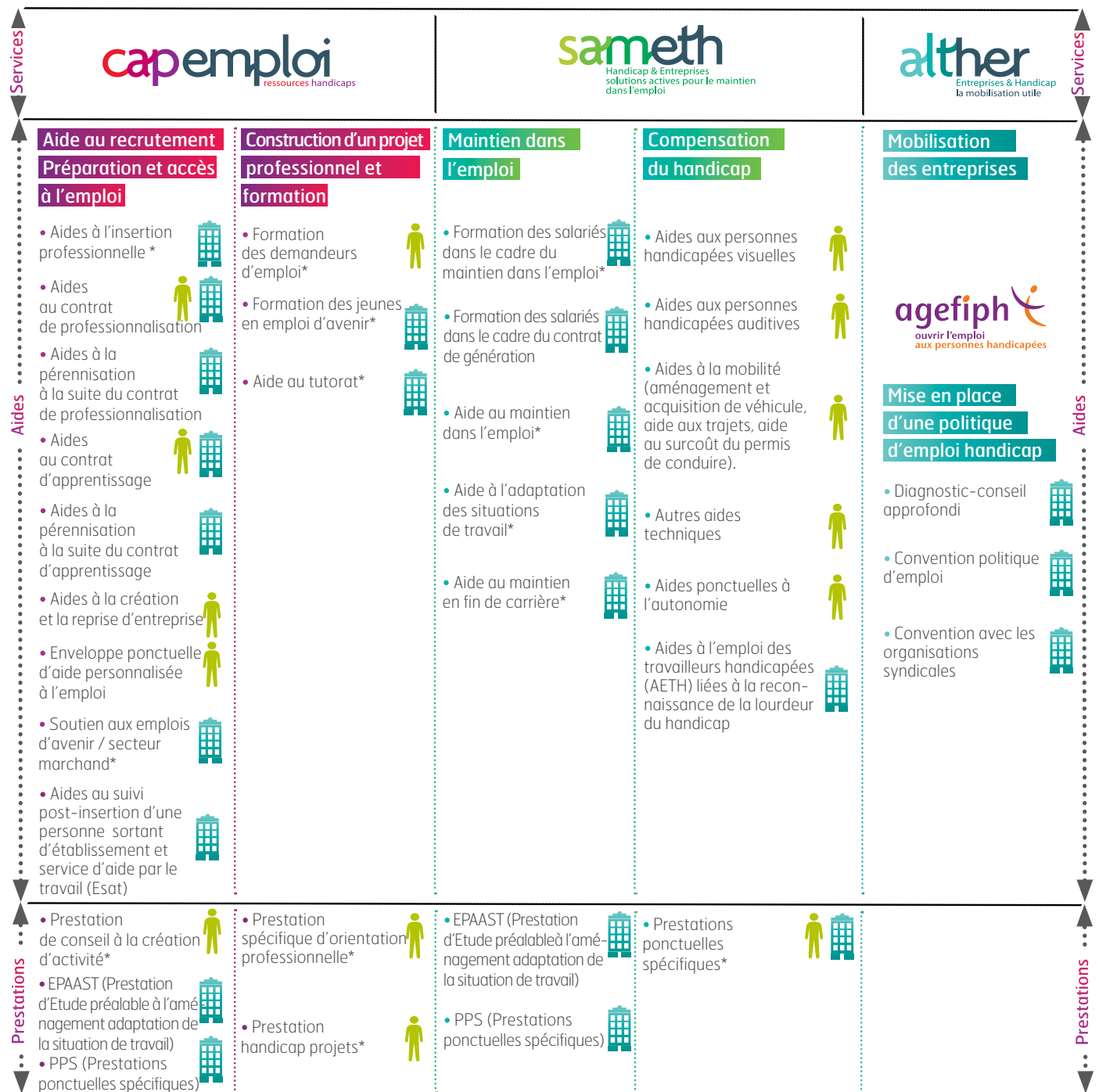


plus d'infos sur www.agefiph.fr

L'OFFRE D'INTERVENTION

● DÉTAIL DES AIDES ET DES PRESTATIONS

En fonction de leurs projets, les personnes handicapées et les entreprises peuvent bénéficier d'aides et de prestations.



* Aides et prestations obligatoirement prescrites

 Aides à l'attention des personnes handicapées

 Aides à l'attention des entreprises

 Aides à l'attention des personnes handicapées et des entreprises

(Source : Agefiph)